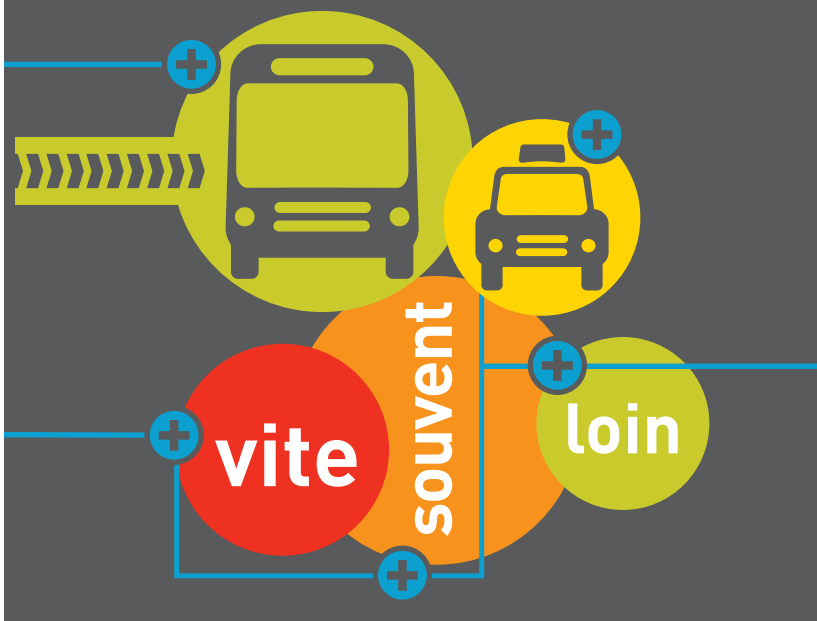


# TRANSPORT URBAIN+



## PASSE EN MODE OPUS

Dès le **1<sup>er</sup> avril 2016**, les utilisateurs du service de transport collectif de Saint-Hyacinthe pourront se procurer la carte OPUS. Cette carte à puce permet de charger les titres de transport de manière virtuelle, plutôt que d'acheter plusieurs billets ou cartes mensuelles imprimés. Plus pratique lors des déplacements, la carte OPUS augmente aussi la rapidité d'embarquement et la fiabilité de validation des titres. Elle est déjà utilisée sur le réseau régional du CITVR ainsi que pour la Passe écolo du Cégep de Saint-Hyacinthe.

### OÙ SE PROCURER LA CARTE ?

1. Procurez-vous votre carte OPUS (tarif régulier) à l'un des trois points de service suivants et chargez là d'un titre de transport valide :

- **Tabagie Mondor (terminus centre-ville)**  
554, avenue Mondor
- **Coop du Cégep de Saint-Hyacinthe**  
3000, avenue Boullé
- **Kiosque d'information des Galeries**  
3200, boul. Laframboise



2. Procurez-vous votre carte OPUS (tarif réduit) au centre de services temporaire situé aux Galeries St-Hyacinthe (l'horaire est disponible sur le site Internet de la Ville).

### COMMENT UTILISER LA CARTE ?

En entrant dans l'autobus, touchez la cible du valideur avec votre carte pendant 2 secondes.

# TRANSPORT URBAIN+



## COÛT D'ACHAT ET DURÉE DE LA CARTE OPUS

### TARIF RÉGULIER

La carte au tarif régulier est valable pendant 4 ans et coûte 6\$. Il faut ensuite y ajouter les frais d'achat de titres de transport.

### TARIF RÉDUIT

Les étudiants à temps plein qui fréquentent une institution d'enseignement reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur peuvent se procurer une carte OPUS à tarif réduit valide pour un an. Pour les 16 ans et plus, il est nécessaire de remplir un formulaire (disponible sur notre site Internet) et de recevoir l'autorisation de son établissement scolaire avant de se présenter au centre de services temporaire.

La carte OPUS à tarif réduit pour les personnes âgées de 65 ans et plus est valide pendant 7 ans.

Dans les deux cas, une prise de photo au centre de services temporaire est exigée au moment de l'acquisition de la carte. Le coût d'achat est de 15\$ auquel s'ajoutent les frais d'achat de titres de transport.

Pour connaître l'horaire du centre de services temporaire, composez le 450 778-8300 ou consultez le [www.ville-st-hyacinthe.qc.ca](http://www.ville-st-hyacinthe.qc.ca), section Services aux citoyens/Transport en commun.

**Pendant le mois d'avril 2016, la Ville offrira gratuitement la carte OPUS d'une valeur de 6\$ pour le tarif régulier et de 15\$ pour le tarif réduit aux citoyens de Saint-Hyacinthe qui adoptent ce nouveau mode de paiement. Certaines restrictions s'appliquent.**

## COMMENT ENREGISTRER LA CARTE ?

La carte OPUS à tarif régulier ne contient aucune information sur son propriétaire. Le détenteur peut cependant l'enregistrer gratuitement au centre de services temporaire. En cas de perte ou de vol, il est alors possible de récupérer le solde des titres de transport sur une nouvelle carte moyennant l'achat d'une nouvelle carte au coût de 15\$ (tarif réduit) ou de 6\$ (tarif régulier).

## INFORMATIONS PRATIQUES

La carte OPUS doit être conservée intacte. Si elle est trouée ou endommagée, sa puce pourrait ne plus fonctionner.

Il est possible d'acheter un titre de transport mensuel à partir du 20<sup>e</sup> jour du mois précédent. Cependant, le titre sera valide le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant.

La carte peut être rechargée aux différents points de vente.

La carte OPUS peut servir à charger jusqu'à quatre titres de transport différents (local, CITVR, train de banlieue, etc.).

Révision janvier 2016